

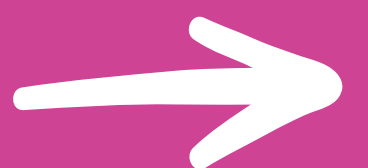
Prime carburant 2026 : Le plafond d'exonération devrait passer à 1 000 € !



Face à la hausse persistante des prix des carburants, le Gouvernement a annoncé **le 22 septembre 2026** une nouvelle mesure en faveur des salariés utilisant leur véhicule pour leurs trajets domicile-travail.

👉 Le plafond d'exonération sociale et fiscale de la **prime carburant** devrait ainsi être porté à **1 000 € par an et par salarié**, à titre exceptionnel.

Pour rappel, un premier relèvement de **300 € à 600 €** avait déjà été annoncé pour 2026.

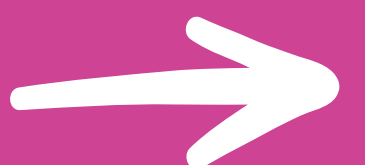


 À retenir :

- **La prime reste facultative** : l'employeur n'a aucune obligation de la mettre en place ni de verser 1 000 €.
- L'employeur reste libre d'en déterminer le montant.
- Des assouplissements des conditions d'éligibilité sont également prévus pour 2026.
- Le cumul avec la prise en charge d'un abonnement aux transports publics devrait être possible.

 **Attention toutefois** : le relèvement à 1 000 € est, à ce jour, **une annonce gouvernementale**.

Les textes officiels précisant les modalités d'application restent attendus.





Nous suivons leur publication afin de vous tenir informés des modalités concrètes de mise en œuvre en paie.